

Contrat d'apprentissage : suivi poissons migrateurs

Contexte

Le Parc s'investit depuis de nombreuses années en faveur des poissons migrateurs. Les différentes actions de suivi, menées tout au long de l'année, ont conduit le Parc à recruter un jeune en service civique.

Cet étudiant a la possibilité de poursuivre ces études en licence professionnelle Analyse et Techniques d'Inventaire de la Biodiversité (ATIB), pour une durée d'un an.

Compte tenu de l'activité liée aux missions de suivi des poissons migrateurs, le Parc souhaite accueillir cet étudiant en contrat d'apprentissage, sous la responsabilité de Madame Sophie Der Mikaélian, chargée de mission environnement.

La rémunération est calculée suivant la réglementation en vigueur sur un pourcentage du SMIC (73 % pour un apprenti âgé de plus de 21 ans).

Ce contrat est financé au titre du programme d'actions poissons migrateurs.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- décide d'autoriser le Président à signer un contrat d'apprentissage, dans le cadre d'une licence professionnelle « Analyse et technique d'inventaire et de biodiversité », pour une durée d'un an, à partir du mois de septembre 2017.

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus

Le Président

Pierre-Guy PERRIER

